Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires

I.1 Numéro du document

FR-BIO-16.250-0028011.2024.001

I.2 Type d'Opérateur

☑ Opérateur

☐ Groupe d'opérateurs

I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs

Nom	**LTC LES BONNES CHOSES - SASU**		
Adresse	**23 RUE DE FLEURENNE 33290 Blanquefort**		
Pays	**France**	Code ISO	**FR**

I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle

Autorité	**QUALISUD (FR-BIO-16)**		
Adresse	**6 Rue Georges Bizet , 47200, Marmande**		
Pays	**France**	Code ISO	**FR**

I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

- Préparation

I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production

- (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux

  Méthode de production:

  – production biologique, sauf durant la période de conversion

  – production biologique avec une production non biologique

- (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine

  Méthode de production:

  – production de produits biologiques

  – production biologique avec une production non biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date, lieu

Date	**20 février 2024 17:10:57 +01 (Europe/Luxembourg)**	Nom et signature	**QUALISUD**
Lieu	**Marmande (FR)**		Digitally signed by: QUALISUD on 2024-02-20 16:10:58 UTC

I.8 Validité

Certificat valable du **15/02/2024** au **31/12/2025**

DÉLIVRÉ

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

II.1 Répertoire des produits

Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848	
Fruits (rétrocession)		**Biologique**
Soupes et potages : Gaspacho vert		**Biologique**
Soupes et potages : Soupe de tomates		**Biologique**
Soupes et potages : Soupe de courges		**Biologique**
Soupes et potages : Mouliné aux 5 légumes		**Biologique**
Soupes et potages : Gaspacho		**Biologique**
Plats préparés à base de légumes : Purée de brocoli		**Biologique**
Plats préparés à base de légumes : Purée de potiron		**Biologique**
Plats préparés à base de légumes : Purée de pomme de terre		**Biologique**
Plats préparés à base de légumes : Purée de patate douce		**Biologique**
Plats préparés à base de légumes : Purée de carotte		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Compote pomme poire		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Compote pomme fraise		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Compote pomme banane		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Purée pomme		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Purée pomme vanille		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Purée pomme poire		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Purée pomme fraise		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Purée pomme banane		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Purée de pomme		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Confiture pêche		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Confiture orange		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Confiture myrtille		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Confiture kiwi		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Confiture fraise		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Confiture cerise		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Confiture abricot		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Compote pomme		**Biologique**
Confitures, gelées, compotes et purées de fruits : Compote pomme vanille		**Biologique**

DÉLIVRÉ

II.2 Quantité de produits

II.3 Informations sur les terres

II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs

II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées

Activité Opérateur	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
Préparation	**Cuisson et autres façons de préparations à base de fruits et légumes : Fabrication: Fruit et fruit préparé**	**• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées**
Préparation	**Cuisson et autres façons de préparations à base de**	**• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que**

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées

Activité Opérateur	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
	fruits et légumes : Fabrication: Légume et légume préparé	**sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées**

II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant

II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

Nom de l'organisme d'accréditation	**COFRAC**
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	**https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf**

II.9 Autres informations

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO.

DÉLIVRÉ